

**QUIMPER BRETAGNE  
OCCIDENTALE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 26 juin 2018  
Rapporteur :  
Monsieur Christian KERIBIN**

**N° 51**

**Acquisition de l'ancien terrain de football à Cuzon auprès de l'association de  
Cornouaille et Léon**

**L'association de Cornouaille et Léon propose de céder à Quimper Bretagne Occidentale, des parcelles situées route de Cuzon, au prix de 300 000 euros pour l'extension de la zone d'activités économique.**

\*\*\*

L'association de Cornouaille et Léon, propriétaire des parcelles cadastrées section EI numéros 110, 69 et 145 situées route de Cuzon, propose de les céder à Quimper Bretagne Occidentale au prix de 300 000 euros, conforme à l'estimation de France Domaines.

Il s'agit d'un ancien terrain de football, d'une superficie totale de 17 659 m<sup>2</sup>, classé en zone UEe au Plan Local d'Urbanisme, non desservi actuellement en eaux pluviales et usées et qui nécessitera des extensions de réseaux ainsi que la création d'un accès du côté de la rue Jacques Anquetil. L'acquisition de ce terrain permettrait de pouvoir agrandir la zone d'activités économique.

Les frais de transfert de propriété seront à la charge de Quimper Bretagne Occidentale.

\*\*\*

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- 1 – de valider le principe d'acquisition des parcelles sus nommées pour un prix de 300 000 euros ;
- 2 – d'autoriser monsieur le président ou son représentant à signer tous les actes à intervenir.

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :  
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,  
à compter du : 04/07/2018  
- la transmission au contrôle de légalité le : 04/07/2018  
(accusé de réception du 04/07/2018)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

